

Cadrage régional

- les ressources naturelles et culturelles de Midi-Pyrénées
- la démographie
- le produit intérieur brut par habitant
- l'emploi
- le chômage

Axe 1 : croissance soutenable

Module 1 : assurer une croissance « éco-efficace »

- les émissions de CO² et le PIB
- la consommation d'énergie et le PIB
- le transport de marchandises et le PIB
- la production de déchets et le revenu des ménages
- l'éco-efficacité du secteur agricole

Module 2 : structurer la production dans le respect de l'environnement

- la production d'énergie à partir de sources renouvelables
- le transport de marchandises par rail
- l'agriculture biologique
- le traitement des déchets ménagers et assimilés
- la prise en compte de l'environnement par les entreprises

Axe 2 : : patrimoines et ressources critiques

Module 3 : utilisation durable des ressources

- la production de granulats
- l'érosion des sols
- l'artificialisation du territoire
- l'usage des sols agricoles
- les prélèvements en eau

Module 4 : entretenir et transmettre nos patrimoines

- la qualité des eaux
- la biodiversité
- l'état de santé et l'espérance de vie de la population
- l'illettrisme chez les jeunes
- l'insécurité routière

Axe 3 : dimension spatiale et perspectives globales

Module 5 : répartition et inégalités spatiales

- l'étalement urbain
- l'égalité d'accès aux services
- la répartition des risques technologiques
- la pression touristique
- la pression du tourisme sur le marché immobilier

Module 6 : relations de la région avec le reste du monde

- la contribution de la région aux émissions de gaz à effet de serre en France
- l'empreinte écologique de Midi-Pyrénées

Axe 4 : satisfaction des besoins des générations présentes

Module 7 : inégalités et exclusions

- les inégalités de salaires entre hommes et femmes
- la population à bas revenus
- les risques professionnels
- l'accès à la justice
- le surendettement des ménages

Module 8 : comportements d'insatisfaction

- le suicide
- l'abstention aux élections

Axe 5 : long terme et générations futures

Module 9 : principes de responsabilité et de précaution

- l'effort de recherche et développement
- l'endettement des collectivités locales
- les déchets industriels ultimes dangereux
- les agendas 21 locaux

Module 10 : vulnérabilité et adaptation à l'imprévisible

- la contribution de la région à l'indépendance énergétique de la France
- la vulnérabilité économique des systèmes de production agricole
- la dynamique économique régionale et l'adaptabilité du territoire
- les risques naturels : le risque inondation